



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



PUBLIE LE 28 MARS 2023
N°2023- 046

Conseil municipal **REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** **SEANCE DU 22 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi, 22 mars 2023 à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne, convoqué le jeudi seize mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent JEANNE, Maire en exercice.

OBJET DE LA DELIBERATION

Attribution du nom de Alain-MIMOUN à une voie sans nom

Rapporteuse : Mme BENAHMED

Direction : Direction Générale Adjointe (Finances, Population et Santé)

Service : Service des assemblées et affaires juridiques

Les membres présents :

M. JEANNE, **Maire**.

Mme THIROUX, M. DUVAUDIER, Mme AMAR, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. CHATAUD, Mme ARRON, Mme ABCHICHE, M. GOUPIL, Mme SAUSSEREAU, M. AKKOUICHE, Mme CARPE, M. BASTIN, Mme BERTRAND, M. NGANDE, Mme BENAHMED, M. PICOT, **adjointes et adjoints au Maire**.

M. VIGUIE, M. GAUDIERE, M. LHOSTE, M. RIBEIRO **conseillers municipaux délégués**

Mme DUVERGER, M. BOULAY, Mme PARLOUAR, Mme BENOLIEL, M. SLIMOVICI, Mme DE OLIVEIRA, Mme NGANDE, Mme CAPORAL, M. SOLARO, M. FAUTRE, M. LURIER, Mme ADOMO, M. MAILLER, M. TITOV, Mme KEITA-GASSAMA, M. SUDRE, M. FORHAN, Mme CIPRIANO **conseillères municipales et conseillers municipaux**

Les membres excusés :

M. LATRONCHE (donne procuration à Mme AMAR), M. DUBUS (donne procuration à Mme THIROUX), Mme SAILLAND (donne procuration à Mme ABCHICHE), Mme DEGAGER-PHALANCHERE (donne procuration à Mme SAUSSEREAU), Mme DONATIEN (donne procuration à Mme MUSSOTTE-GUEDJ), M. BARON (donne procuration à M. GOUPIL), Mme THEOPHILE (donne procuration à M. FORHAN), M. SY (donne procuration à M. MAILLER), Mme MASMOUDI (donne procuration à M. FAUTRE).

Secrétaire de séance : Mme CIPRIANO

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présent(e)s : 40

Nombre de procurations : 9

Nombre de votant(e)s : 49

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Economie
Direction DITEP
Service gestion du domaine public
Séance du conseil municipal du 22 mars 2023

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret du 19 décembre 1994 qui impose aux communes de nommer les voies

Vu l'avis de la 3^{ème} commission : Cadre de vie – Espaces publics – Réseaux – Environnement et développement durable – Développement des transports en commun – Partage de l'espace public – Déplacements – Sécurité – ASVP, émis lors de sa séance en date du 13 mars 2023 ;

Considérant ce qui suit :

Le conseil municipal est en charge de la dénomination des voies.

La portion de voie située entre le boulevard des Alliés et la parcelle appartenant au camping-village Paris - Est, aujourd'hui sans nom, doit se voir attribuer une dénomination.

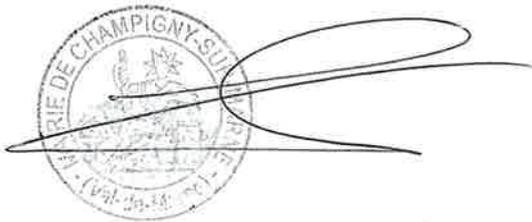
Il est proposé d'honorer la mémoire de l'athlète « Alain Mimoun », quadruple médaillé olympique, qui a vécu à Champigny sur Marne jusqu'à son décès survenu le 27 juin 2013 à l'hôpital militaire de Saint-Mandé.

après en avoir délibéré, à l'unanimité

ARTICLE 1 : DECIDE d'attribuer le nom de « Alain Mimoun » à la portion de voie figurant au plan joint, reliant le boulevard des Alliés au camping-village Paris-Est

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte, tant administratif que financier, en exécution de la présente délibération.

Monsieur Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France



A circular official stamp of the Municipality of Champigny-sur-Marne is partially obscured by a large, stylized black ink signature.

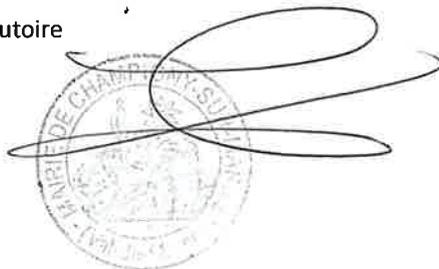
La secrétaire de séance
Madame Isabel CIPRIANO
Conseillère municipale



A circular official stamp of the Municipality of Champigny-sur-Marne is partially obscured by a blue ink signature that reads "Isabel Cypriano".

Transmission en préfecture, le **28 MARS 2023**
Publication, le **28 MARS 2023**

Certifié exécutoire
Le Maire



A circular official stamp of the Municipality of Champigny-sur-Marne is partially obscured by a large, stylized black ink signature.